LE POULIGUEN INAUGURE
UN NOUVEL ESPACE SANS TABAC
LABELLISÉ PAR LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Après avoir aménagé un espace sans tabac sur la plage du Nau en 2021, élargi à l'ensemble de la plage en 2022, la Ville du Pouliguen poursuit en inaugurant ce vendredi 21 octobre un Espace sans tabac devant le collège Jules Verne, en partenariat avec la Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique et l'établissement scolaire.

« Nous ne pouvons que nous réjouir de voir l'établissement s'inscrire dans la politique de santé menée par la municipalité et d'observer cette synergie entre les différents acteurs concernés, et ce pour le bien-être des enfants, des adultes qu'ils deviendront et de leurs familles. Nous sommes tous touchés par le cancer de près ou de loin et nous devons tout mettre en œuvre pour lutter contre cette maladie, y compris en informant les plus jeunes », indique le maire, Norbert Samama.

« Au-delà de cet Espace sans Tabac, le collège Jules Verne s'investit pleinement dans l'action de prévention et de sensibilisation initiée par la Ville et la Ligue contre le Cancer. L'infirmière scolaire et un professeur volontaire de SVT seront formés afin d'intervenir de manière pertinente auprès des élèves. La lutte contre le cancer est un combat de tous les jours, et c'est le message que porte notre commune par l'intermédiaire du collège notamment, mais aussi de nos associations qui se sont fortement mobilisées autour de la lutte contre le cancer du sein en ce mois d'Octobre rose, et que nous remercions », précise Marion Laloue, adjointe à la Santé, à la Prévoyance et aux Séniors.

- **Ils sont collégiens et membres du Conseil municipal des jeunes, ils partagent leurs impressions sur l'Espace sans Tabac :**

  Arthur : *« La création d'un Espace sans Tabac est une bonne idée ; elle nous invite à ne pas mettre notre santé en danger et à ne pas polluer ».*

  Mathieu : *« Une fois qu'on a commencé à fumer, il est difficile de revenir en arrière. Placer l'Espace sans Tabac aux abords du collège me parait pertinent car il incite les jeunes à ne pas allumer leur première cigarette ».*

  Olivia : *« Nous avons contribué à planter une mini forêt à proximité du collège ; c'est une sorte de petit poumon vert en ville. L'implantation de cet Espace sans Tabac me semble cohérente avec cette action. Il ne faudrait pas polluer la forêt, ni la mettre en danger avec les mégots ».*

  Mano : *« Je pense que c'est aussi une façon de passer un message aux parents ».*

Suite TSVP >

1. QU'EST-CE QU'UN ESPACE SANS TABAC ?

► **Des lois efficaces protègent les personnes des dangers de la fumée du tabac dans les lieux clos à usage collectif**. Pour poursuivre en ce sens et ainsi améliorer la santé du plus grand nombre, **de plus en plus de villes / de pays élargissent ces mesures aux espaces extérieurs.**

► **Les Espaces sans tabac répondent à cette volonté.** Ce sont des lieux extérieurs délimités et/ou identifiés où la consommation de tabac est interdite tels que des plages, des piscines, des aires de jeux, des parcs, des jardins, des abords d'écoles ou d'espaces sportifs…
Ces lieux, qui accueillent un public majoritairement familial, sont ainsi préservés de la pollution tabagique tant sur le plan sanitaire qu'environnemental.

► **Lancé par la Ligue contre le cancer, le label « Espace sans tabac »** a pour vocation de proposer - en partenariat avec les collectivités territoriales - la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac non soumis à l'interdiction de fumer dans les lieux publics (décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006). Pour les plages, ce label se décline en « Plage sans tabac ».

► La Ligue contre le cancer encourage et accompagne ainsi la création d'espaces extérieurs sans tabac en décernant son label aux Villes qui s'engagent dans cette voie, combat indispensable pour la santé de leurs concitoyens.

► Le label est promulgué par arrêté municipal suite à la signature d'une convention entre la commune et la Ligue. Son statut est soit saisonnier soit permanent et accompagné d'actions de prévention.

2. QUELS SONT LES OBJECTIFS D'UN ESPACE SANS TABAC ?

► Un Espace sans tabac répond à plusieurs objectifs :

1. **Dénormaliser le tabagisme**
2. **Réduire l'initiation au tabagisme des jeunes**
3. **Encourager l'arrêt du tabac**
4. **Promouvoir la mise en place d'espaces publics sains**
5. **Préserver l'environnement des mégots de cigarette et des incendies**
6. **Éliminer l'exposition au tabagisme passif,** notamment celui des enfants

3. QU'ENTEND-ON PAR « DÉNORMALISER LE TABAGISME » ?

► La dénormalisation vise à **changer les attitudes face à ce qui est généralement considéré comme un comportement normal** et acceptable.

► **Fumer ne devrait pas être considéré comme un acte normal** car le tabac n'est pas un produit commercial comme les autres. Il est **néfaste pour la santé**. Aussi, il est primordial de changer les attitudes face à la cigarette et de permettre à quiconque d'évoluer dans un espace sans tabac pour la protection et la santé de tous.

► Les Espaces sans tabac visent à dénormaliser le tabagisme dans les espaces publics fréquentés par les enfants afin de réduire la présence des cigarettes dans leur quotidien. Objectifs : prévenir l'entrée dans le tabagisme des plus jeunes et favoriser l'arrêt du tabac.

4. ENCOURAGER LE CIVISME, LE COMPORTEMENT EXEMPLAIRE, LE RESPECT D'AUTRUI

► Les Espaces sans tabac sont situés autour des zones de présence des enfants.

► La transmission c'est bien, l'exemplarité, c'est mieux ! Les parents fumeurs ont 3 fois plus de risque de voir leurs enfants allumer leur première cigarette à l'âge de 11 ans. **Donner le bon exemple, c'est le meilleur moyen pour espérer voir ses enfants adopter les bons comportements pour leur avenir.**

► Dans les espaces extérieurs, où se mêlent fumeurs, non-fumeurs mais aussi jeunes enfants, personnes fragiles ou femmes enceintes, c'est la convivialité qui prime ! **Ne pas fumer dans un lieu fréquenté, c'est montrer de la considération, du respect pour les autres**.

5. PAS DE STIGMATISATION DES FUMEURS

► **La mise en place d'Espaces sans tabac n'est pas synonyme de stigmatisation des fumeurs. L'objectif est de sortir le tabac de l'espace public.** Si l'on souhaite une génération de non-fumeurs, il faut que le tabac soit moins visible des enfants.

► La zone d'Espace sans tabac est réduite par rapport à l'ensemble de l'espace où il est possible de fumer.

► **La démarche se veut pédagogique : pas de verbalisation ; pas d'amende** dans un premier temps. Grâce à une bonne communication, une sensibilisation du public, une auto-régulation se met peu à peu en place.

6. UNE INITIATIVE PLÉBISCITÉE

► **L'interdiction de fumer dans des espaces extérieurs bénéficie d'un soutien massif de la population** tant parmi les fumeurs que les non-fumeurs (sondage Ipsos, 2020).

Les personnes interrogées soutiennent l'interdiction de fumer à :

- **89% dans les parcs et jardins publics dédiés aux enfants**
- **86% aux abords des établissements scolaires**
- **81% dans les gradins des stades ; 79% sous et aux abords des abribus, dans les files d'attente extérieures**
- **81% sur les plages**

7. OÙ TROUVE-T-ON DES ESPACES SANS TABAC ?

► **Le premier Espace sans tabac a été inauguré à Nice en 2012**. Depuis, les Espaces sans tabac ne cessent de se développer en France.

► **Fin 2021, on en dénombrait 5 162 dans 66 départements** (dont l'ensemble des parcs de Strasbourg ; une cinquantaine de parcs, squares et jardins à Paris ; des plages à Marseille ; des entrées d'établissements scolaires dans le Gard…).

► **En Loire-Atlantique**, on en compte **41** (à septembre 2022).

- 21 Espaces sans tabac à Pornichet (9 zones sur les plages ; 12 devant les écoles, crèche, collège, skate-parc… de la Ville)
- 2 Espaces sans tabac à Saint-Nazaire (la plage principale et les abords du collège Albert-Vinçon)
- 1 Espace sans tabac à La Bernerie en Retz (plage du plan d'eau Maurice-Giros)
- 5 Espaces sans tabac à Nantes (dans des parcs)
- 1 Espace sans tabac au Pouliguen (plage du Nau)
- 6 Espaces sans tabac à Batz sur Mer (plages du Port Saint-Michel, La Govelle, Valentin ; devant les 2 écoles ; parc du Petit bois).
- 4 Espaces sans tabac à Vair sur Loire (devant 4 écoles)
- 1 Plage sans tabac à Pornic (plage de la Source)

► Ailleurs, dans le monde, il existe des Espaces sans tabac. Aux Etats-Unis, les Villes de New York et Los Angeles ont été les premières à interdire de fumer dans les aires de jeux, les parcs publics et sur les plages. Cette mesure s'est largement développée ces dernières années en Australie, à Singapour, en Nouvelle-Zélande, en Thaïlande, aux Philippes, au Japon, au Canada…

8. UNE PRIORITÉ MAJEURE DE SANTÉ PUBLIQUE RÉAFFIRMÉE EN 2021

► En février 2021, la **nouvelle stratégie décennale (2021-2030) de lutte contre le cancer engagée par l'Etat** a été présentée. Parmi ses axes forts : **l'ambition d'une société sans tabac** car la France, malgré les résultats encourageants enregistrés pendant le précédent plan cancer (2014-2019) reste parmi les pays à forte consommation. Le souhait que « **la génération qui aura 20 ans en 2030 soit la première génération sans tabac de l'histoire récente** » a été exprimé.

► **L'État promet d'agir sur le prix du tabac, de mener des campagnes d'information sur sa toxicité mais aussi d'étendre les espaces tabac**.

► **Le Programme national de lutte contre le tabac (PNLT) va dans le même sens.** Il a pour ambition de protéger prioritairement les jeunes, de lutter contre les inégalités sociales en soutenant les personnes les plus vulnérables, d'accompagner les femmes, en particulier celles qui sont enceintes.

Les objectifs du PNLT sont les suivants :

- D'ici 2020, abaisser à moins de 24 % la part des fumeurs quotidiens chez les 18-75 ans.
- D'ici 2022, abaisser à moins de 22 % la part des fumeurs quotidiens chez les 18-75 ans
- D'ici 2022, abaisser à moins de 20 % la part des fumeurs quotidiens chez les adolescents de 17 ans.
- D'ici 2027, abaisser à moins de 16 % la part des fumeurs quotidiens chez les 18-75 ans, soit cinq millions de fumeurs en moins par rapport à 2017.
- D'ici 2030, que les enfants nés depuis 2014 deviennent la première génération d'adultes non-fumeurs (<5% de fumeurs).

► Parmi les autres actions du PNLT, on retrouve (Axe 1 - Action 5) :
« Mobiliser les collectivités territoriales dans la lutte contre le tabac - Augmenter le nombre d'espaces sans tabac relevant de compétences municipales ».

9. LE TABAC, PREMIERE CAUSE ÉVITABLE DE CANCER

► **Chaque année, en France, le tabac est responsable de 75 000 décès dont 45 000 par cancer.** Chaque jour, c'est plus de 100 personnes qui meurent d'un cancer lié au tabac.

► **Le tabac est la première cause de cancers et le premier facteur de risque (19,8% des causes de cancer)**

► Le tabac est un produit psychoactif à fort pouvoir addictif. Il contient de la nicotine qui engendre une dépendance rapide. Elle peut s'installer en quelques semaines (et est plus forte chez les jeunes). En se consumant, le tabac dégage de nombreuses substances toxiques, dont les goudrons, qui provoquent des cancers.

► Le tabac est impliqué dans :

- **80% des cancers du poumon**
- **70 % des cancers des voies aérodigestives supérieures** (bouche, larynx, pharynx, œsophage)
- **50 % des cancers de la vessie**

Le tabac est également impliqué comme « co facteur » d'autres cancers : foie, pancréas, estomac, reins, col de l'utérus, sein, côlon rectum, ovaires, leucémies ; soit au total impliqué dans 17 localisations de cancers.

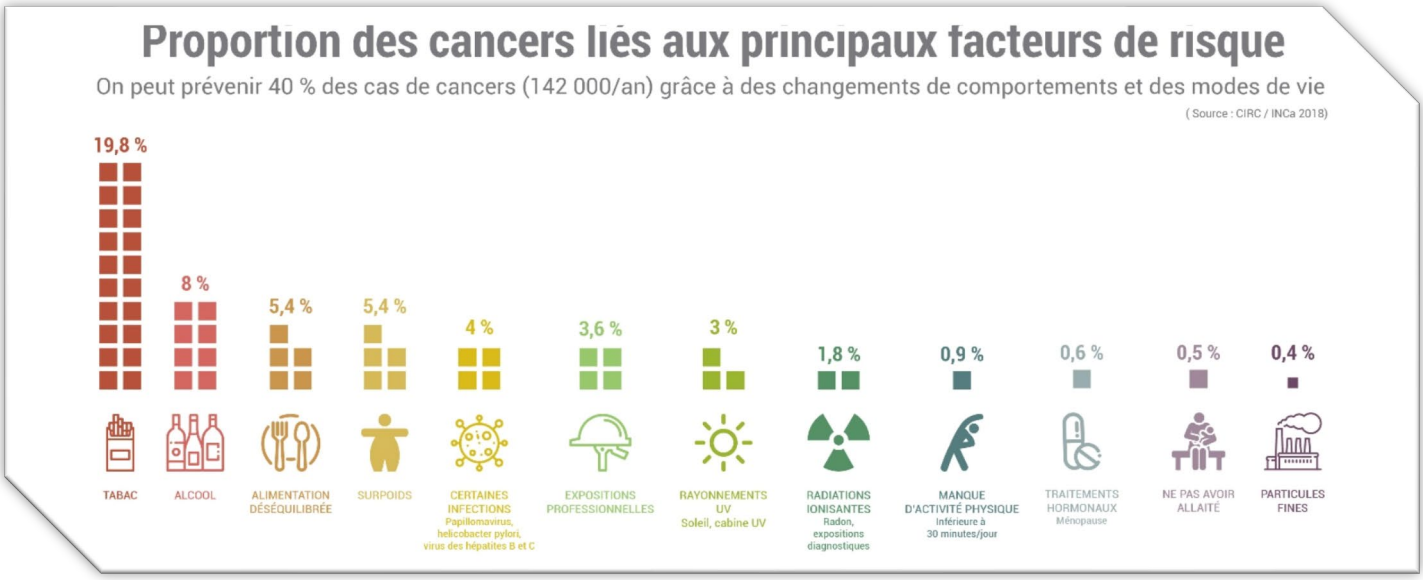

10. LE TABAGISME EN FRANCE

► Selon Santé publique France, dans le cadre du bilan de cinq années de Programme national de réduction du tabagisme (PNRT) 2014-2019 (source Bulletin épidémiologique hebdomadaire 26 mai 2020) :

« **En 2019, trois Français de 18-75 ans sur dix déclaraient fumer (30,4%) et un quart fumait quotidiennement (24,0%).** Si globalement la prévalence du tabagisme ne varie pas de façon significative entre 2018 et 2019, elle est en baisse parmi les femmes, que ce soit pour le tabagisme ou pour le tabagisme quotidien (de 22,9% à 20,7% pour ce dernier). Par rapport à 2014, le tabagisme est en baisse de 3,9 points et de 4,5 points pour le tabagisme quotidien.

Les inégalités sociales restent très marquées, avec pour le tabagisme quotidien un écart de 17 points entre personnes au chômage et actifs occupés, et 12 points d'écart entre les plus bas et les plus hauts revenus.

Conclusion : les mesures réglementaires et de prévention mises en place en 5 ans ont vraisemblablement contribué à la baisse de 4,5 points du tabagisme quotidien entre 2014 et 2019.

Ces résultats invitent à poursuivre l'amplification des actions de lutte contre le tabagisme, en renforçant celles susceptibles de réduire les inégalités sociales encore très marquées en 2019. »

Prévalence du tabagisme quotidien selon le sexe parmi les 18-75 ans, en France. Evolution 2014-2019 :

Figure 1

Prévalence du tabagisme quotidien selon le sexe parmi les 18-75 ans, France. Évolution 2014-2019

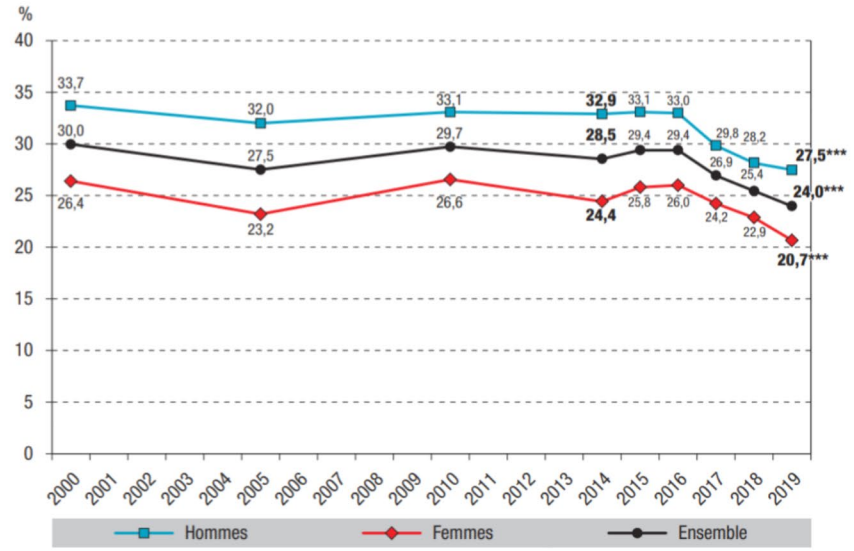

Sources : Baromètres de Santé publique France 2000, 2005, 2010, 2014, 2016, 2017, 2018 et 2019.
Les * indiquent une évolution significative entre 2014 et 2019 : *** p<0,001.

11. LE TABAGISME EN PAYS DE LA LOIRE

► Selon Promo Santé Pays de la Loire – Porte-clés Santé. Tabac et aide à l'arrêt – juillet 2018 :

Pour la première fois en 2017, une baisse du tabagisme quotidien est observée dans la région comme en France alors que sur la période 2005-2014, la fréquence du tabagisme avait connu une augmentation dans toutes les classes d'âge et plus rapide dans les Pays de la Loire qu'au plan national.

Le tabagisme quotidien chez les 18-75 ans reste moins répandu dans la région (23%) qu'en France (27%). En revanche, il est plus élevé chez les jeunes de 17 ans ligériens (36%) qu'au plan national (32%).

12. UN FUMEUR SUR TROIS A TENTÉ D'ARRÊTER

► **En 2019, 33,3% des fumeurs quotidiens avaient fait une tentative d'arrêt d'au moins une semaine au cours des 12 derniers mois**. Cette proportion était en hausse significative par rapport à 2018 (24,9%, p<0,01).

Prévalence du tabagisme quotidien selon l'âge et le sexe en France. Évolution 2014-2019 :

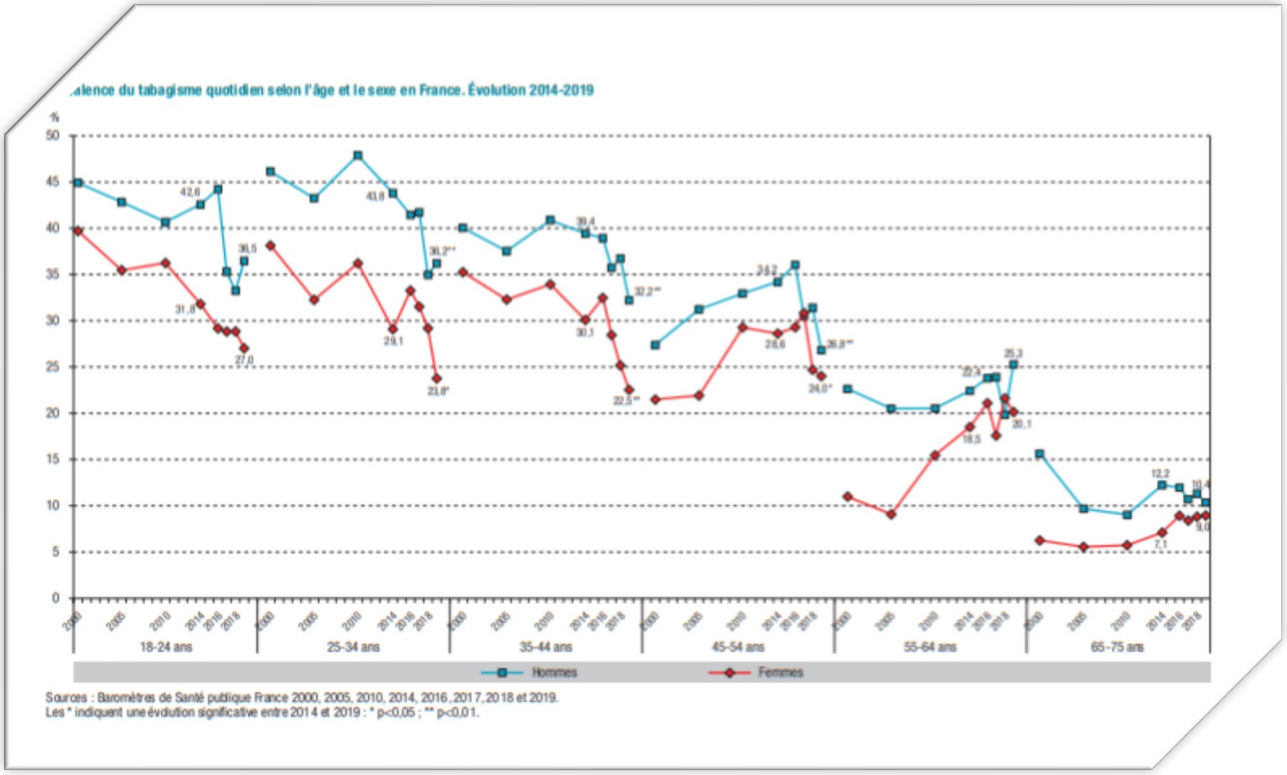

13. LA CONSOMMATION DE TABAC DURANT LE CRISE SANITAIRE

► **Après une baisse inédite du tabagisme en France ces dernières années,** dans un contexte de lutte antitabac renforcée par des plans nationaux, **une stabilité a été observée entre 2019 et 2020.**

Dans un contexte de crise sanitaire, économique et sociale inédit, **un des enjeux sera de réinstaller une tendance à la baisse,** et de renforcer encore la lutte contre les inégalités sociales face au tabagisme, qui sont encore très prononcées et semblent même marquer un rebond entre 2019 et 2020.

La prévalence du tabagisme quotidien n'a pas significativement varié entre 2019 (24,0%) et 2020 (25,5%) *le pré-confinement (25,6%) et le post-confinement (25,3%).*

Des évolutions différenciées selon le niveau socio-économique ont cependant été observées.

Source : Bulletin épidémiologique hebdomadaire - Santé Publique France (26 mai 2021)
Sommaire - Bulletin épidémiologique hebdomadaire (santepubliquefrance.fr)

14. LA CONSOMMATION DE TABAC CHEZ LES JEUNES

► Selon l'Observatoire français des drogues et toxicomanies (OFDT) de mai 2020, d'après les résultats de l'enquête internationale Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) et EnCLASS France 2018 menée dans 44 pays ou régions d'Europe et au Canada :

- **En France, l'usage de tabac parmi les adolescents âgés de 11, 13 et 15 ans est, depuis 10 ans, orienté à la baisse.**
- **À 11 ans et 13 ans, les expérimentations sont plus fréquentes parmi les garçons, mais ce n'est plus le cas à 15 ans.**
- **En 2018, les niveaux d'usage de tabac des jeunes Français sont au-dessus des moyennes européennes.**

« En France, en 2018, un tiers des jeunes de 15 ans (33,0 %) déclarent avoir déjà fumé du tabac au cours de leur vie et 17,6 % ont fumé au cours du mois précédant l'enquête.

Entre 2006 et 2018, on distingue deux périodes dans la diffusion du tabac en France chez les collégiens. Une première phase (2006-2014) où les niveaux sont restés stables puis une seconde (2014-2018) où les niveaux d'expérimentation ont fortement chuté, particulièrement parmi les adolescents de 13 et 15 ans.

Cette diminution, de près de moitié, s'avère aussi marquée chez les filles que chez les garçons. Si la baisse est également perceptible parmi les élèves de 11 ans, la faiblesse des effectifs ne permet pas de conclure statistiquement à une baisse chez les garçons et les filles pris séparément. L'usage au cours du mois, qui n'est mesuré qu'à 15 ans, s'inscrit lui aussi dans ce mouvement de baisse avec un recul de 9 points sur la dernière période (17,6 % vs 26,5 % en 2014). »

Evolution de l'expérimentation de tabac à 11, 13 et 15 ans et l'usage du tabac au cours du mois à 15 ans entre 2006 et 2018 en France :

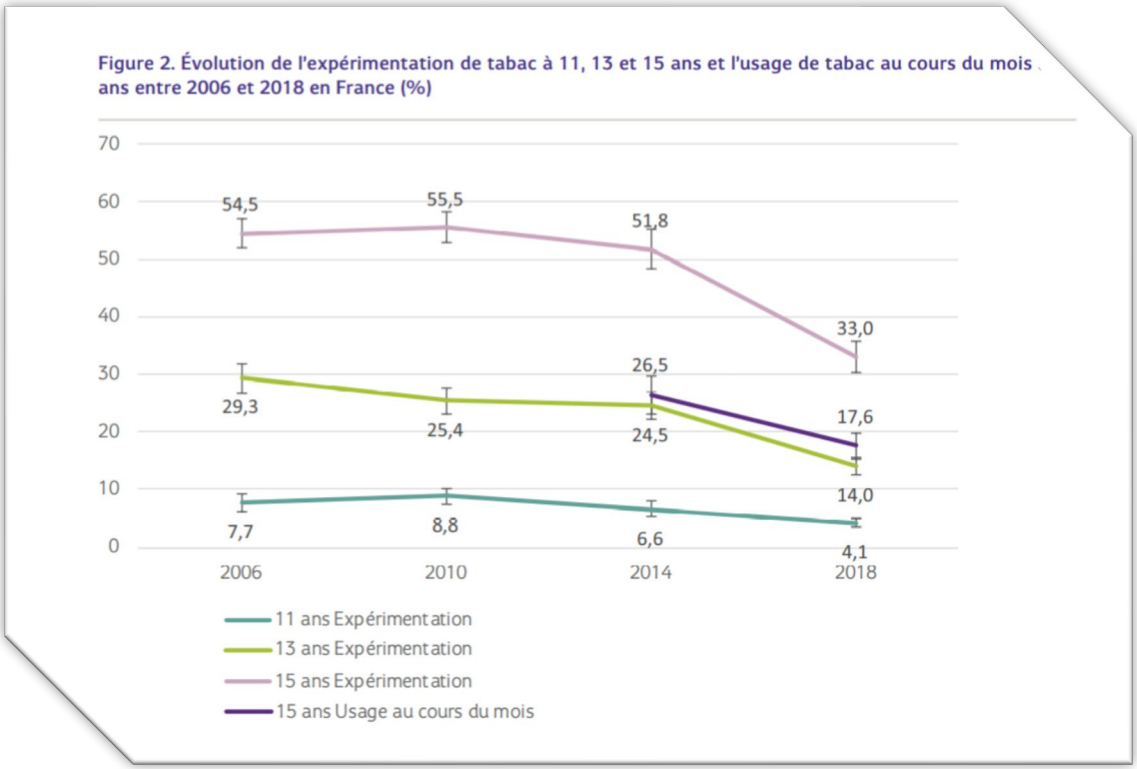

► Les usages en 2019

« **En 2019, moins d'un Européen de 16 ans sur deux (41 %) déclare avoir déjà fumé du tabac. Un sur cinq (20 %) en a fumé au cours du dernier mois et un sur dix l'a fait quotidiennement. Pour ces trois indicateurs d'usage de tabac, les jeunes Français présentent des niveaux comparables à leurs homologues européens (respectivement 45 %, 22 % et 12 %).**

Actuellement, une grande partie des pays partagent avec la France un même niveau de tabagisme quotidien (autour de 10 %) tandis que six pays (l'Italie, la Croatie, la Bulgarie, la Hongrie, la Roumanie et la Slovaquie) présentent des niveaux encore deux fois supérieurs (compris entre 18 et 20 %).

Inversement, autant de pays (l'Islande, la Norvège, Malte, la Suède, les Pays-Bas et l'Irlande) déclarent des niveaux de tabagisme quotidien deux fois moindres (entre 2 % et 5 %). Les jeunes Islandais apparaissent comme les plus « vertueux » avec seulement 1,9 % de fumeurs quotidiens. »

► Les évolutions depuis 1995

« **Les niveaux mesurés aujourd'hui sont, dans la grande majorité des pays, les plus bas depuis 1995** : alors qu'on comptait en moyenne sept expérimentateurs sur dix et un fumeur quotidien sur quatre (20 %) en 1995, les élèves de 16 ans sont aujourd'hui deux fois moins nombreux à fumer tous les jours (10 %), et quatre adolescents sur dix seulement ont expérimenté le tabac contre près de sept sur dix en 1995. C'est le résultat d'une baisse tendancielle quasi-continue depuis 20 ans.

Ce mouvement est largement partagé par les jeunes Français dont la baisse du tabagisme est d'autant plus remarquable que le niveau d'usage quotidien à la veille des années 2000 était de dix points supérieurs à celui de leurs homologues européens (31 % vs 23 %). »

15. LA LUTTE CONTRE LE TABAC EN QUELQUES DATES CLÉS

► Ces dernières années, les pouvoirs publics ont mis en place plusieurs mesures pour éviter l'entrée dans le tabagisme et aider efficacement les fumeurs dans leur démarche d'arrêt :

- Augmentations successives du prix des produits du tabac ;
- Interdiction de fumer dans tous les lieux publics ;
- Interdiction de la vente de tabac aux moins de 18 ans ;
- Apposition d'avertissements sanitaires illustrés sur les paquets de cigarettes ;
- Mise en place de forfaits de remboursement des substituts nicotiniques…

Cet arsenal de mesures a été renforcé par le lancement, en septembre 2014, du Programme national de réduction du tabagisme (PNRT), dans le cadre du Plan cancer 2014-2019 (objectif 10).

Depuis le 1er janvier 2017, les paquets de cigarettes "de marque" ont été remplacés par le **paquet neutre**, afin de contrer le marketing déployé autour du paquet de cigarettes. Par ailleurs, le gouvernement a décidé d'une augmentation du prix du tabac pour inciter les fumeurs à s'arrêter de fumer.

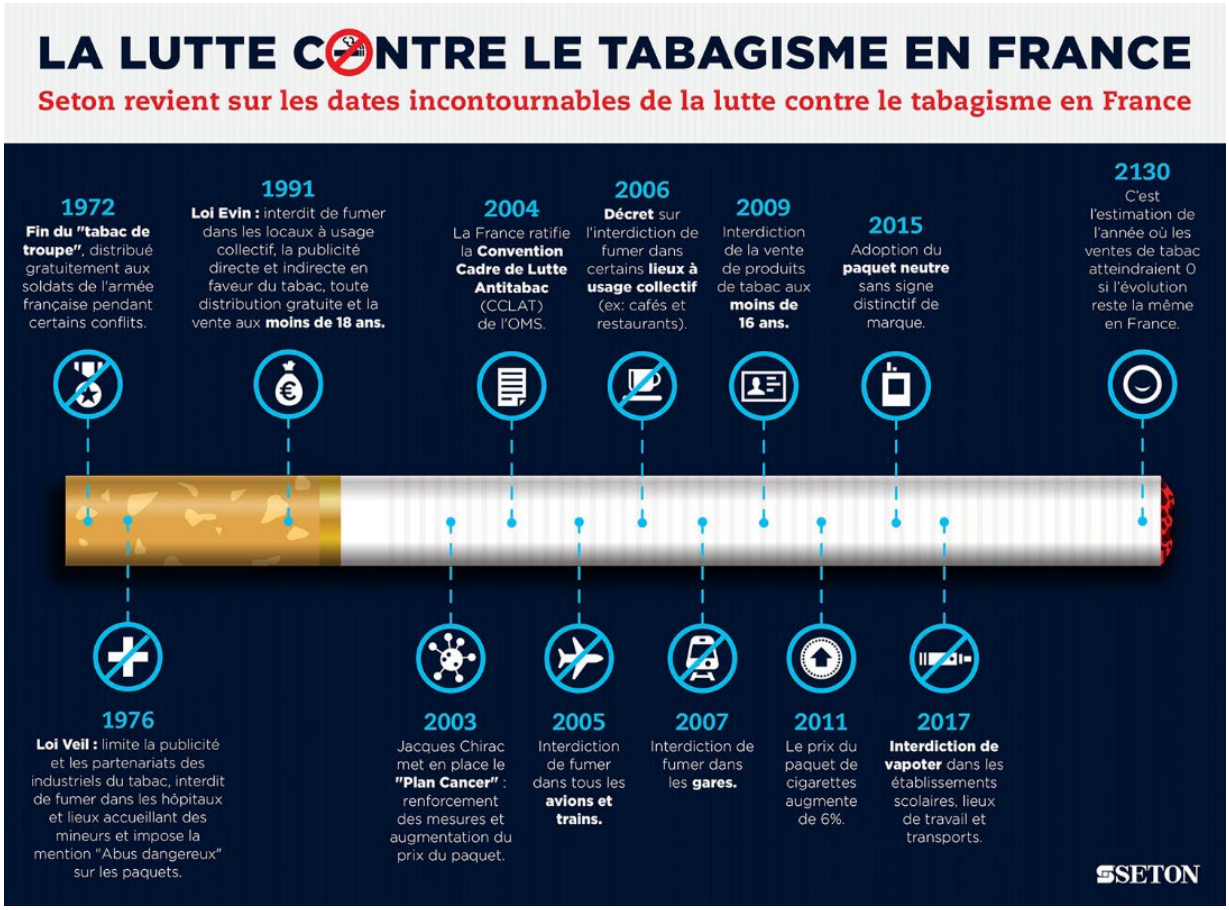

16. LE TABAC ÉGALEMENT NÉFASTE POUR L'ENVIRONNEMENT

► Les Espaces sans tabac permettent aussi d'accentuer la **chasse aux mégots de cigarette**. Ils **contiennent des perturbateurs endocriniens qui passent dans les nappes phréatiques**. Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau. **Les mégots mettent jusqu'à 12 ans pour se dégrader** (selon le Centre national contre le tabagisme – CNCT) tout en libérant des substances toxiques telles que l'arsenic ou le chrome.

► **8 millions de mégots sont jetés dans le monde chaque minute** et selon le Conservatoire des océans, les cigarettes constituent la première source de déchets sur les plages du monde. Au-delà d'une priorité de santé, la mise en place d'Espaces dans tabac est une mesure de protection de l'environnement.

► Par ailleurs, cette pollution a un coût**. Le ramassage des mégots de cigarette est à la charge des collectivités, financé par les impôts locaux**. Le **coût est estimé à 38 euros par habitant et par an** (source Ligue contre le cancer).

17. LES AUTRES ACTIONS DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER POUR LUTTER CONTRE LE TABAC

► **La Ligue anime un Groupe d'entraide à l'arrêt du tabac** plusieurs fois par an. Le groupe d'entraide est modéré par deux ex-fumeurs, bénévoles de la Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique. Les participants peuvent échanger sur leur expérience commune et bénéficier d'un soutien mutuel pendant trois mois. Des professionnels (médecin tabacologue, sophrologue, diététicienne, socio-esthéticienne) interviennent lors de certaines séances.

Les séances se déroulent une fois par semaine, le mercredi, de 18h30 à 20h en distanciel.
Gratuit, sur inscription : 02 40 14 00 14

► **La Ligue sensibilise les élèves de 6e et de 5e aux dangers du tabac** en collaboration avec l'Education nationale. Elle s'appuie sur sa mallette pédagogique Explo'tabac pour aborder le sujet de manière ludique, pédagogique et interactive.
Le choix de s'adresser aux 11-13 ans n'est pas anodin. En France, l'âge moyen d'initiation à la première cigarette est de 13 ans. Il faut donc en parler en amont pour les informer les amener à réfléchir aux raisons qui poussent à consommer du tabac ; réfléchir aux arguments à avancer pour dire non ; les astuces pour résister à la tentation.

Intervention dans le cadre d'un projet avec les établissements scolaires.
Gratuit, sur demande : 02 40 14 00 14

CONTACT PRESSE

Ville Le Pouliguen
Vanessa Plumas
Responsable communication
vanessa.plumas@mairie-lepouliguen.fr
02 40 15 08 08

Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique :
Stéphanie Le Goff
Responsable communication
stephanie.legoff@ligue-cancer.net
07 86 37 88 18